



LES EMBRUNS DU LITTORAL D'OCCITANIE

L'Actualité du Parlement de la Mer d'Occitanie

Les Zones de mouillage d'Équipement Légers d'Occitanie (ZMEL)

Retour sur le **2ème rendez-vous du Parlement de la Mer d'Occitanie** organisé avec La Commune de Collioure, le Département des Pyrénées-Orientales et le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, le lundi 5 juin à Collioure.



Didier Codorniou Président du Parlement de la Mer, accompagné par Guy Llobet, Maire de Collioure et Marie-Laure Licari, représentante du Département des Pyrénées-Orientales, a ouvert cette rencontre, réunissant plus de 50 personnes : élus, collectivités et usagers de la mer autour des enjeux du mouillage organisé en Occitanie.

Gérer la fréquentation des sites naturels, organiser le mouillage des bateaux de plaisance, préserver les fonds marins, sensibiliser, planifier les usages en mer... ont été au cœur des échanges.

Une intervention de Marion Brichet de la Direction Inter-régionale de la Mer a permis de présenter les **dynamiques de préservation des fonds marins** (posidonies, coralligène...) à l'échelle de la façade méditerranéenne française face aux pressions de fréquentation.

Les **retours d'expériences** de 3 gestionnaires d'aires marines protégées et de Zones de Mouillage d'Équipements Légers, Renaud Dupuy de la Grandrive et Edouard Chéré d'Agde, Frédéric Cadène du Département des PO/Réserve Naturelle Marine de Cerbère Banyuls et Alizée Martin du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, ont illustré les enjeux de réduction des impacts du mouillage sur le milieu marin :

- nécessité d'un suivi de la fréquentation pour calibrer (voire faire évoluer) les installations d'amarrage permettant d'éviter les ancrages forains,
- aspects techniques de la mise en place des ZMEL,
- prise en compte des enjeux paysagers,
- efforts constants d'information et de sensibilisation...

Le RDV s'est poursuivi par une **table ronde** réunissant les gestionnaires des ZMEL, un élu local avec Jean-Michel Solé le Maire de Banyuls sur Mer et les représentants des usagers, Nicole Boulay, la Présidente de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins d'Occitanie et Jean-Claude Hodeau, le délégué départemental Aude/Pyrénées-Orientales du Comité Régional Occitanie de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer.

[Télécharger la présentation ZMEL Occitanie \(application PDF, 13.8 Mo\)](#)

Ce temps d'échanges a permis de mieux comprendre les visions de chacun sur l'intérêt des ZMEL mais également de s'interroger collectivement sur les

défis à relever et les perspectives à co-construire pour poursuivre la préservation des écosystèmes marins d'Occitanie et amplifier les pratiques nautiques durables :

- poursuite de la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la mer pour une sensibilisation/information renforcée,
- appui à l'innovation pour la mise en place et la gestion des ZMEL...

« Les gorgones blanches ont vu leur nombre multiplié par 10 depuis la mise en œuvre de ces ZMEL. La restauration écologique d'espèces à croissance rapide est spectaculaire » Edouard Chéré.

« Les plongeurs sont très reconnaissants de l'installation de ces équipements. Les ZMEL sont un véritable plus environnemental mais permettent aussi une meilleure organisation et sécurité des activités économiques (clubs de plongée). La concertation entre usagers pour leur mise en place est également très bénéfique » Nicole Boulay.

« Il faut communiquer davantage auprès des usagers afin de les informer de la présence de ces ZMEL. Un partenariat avec les capitaineries des ports de plaisance a montré son efficacité en matière d'information ; c'est à poursuivre et renforcer » Jean-Claude Hodeau.

Serge Pallarès, Président du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion et Président de l'Union des Villes Portuaires, et **Didier Codorniou** ont clôturé cet événement en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence mais également pour la volonté affichée de s'engager collectivement dans cette préservation des écosystèmes marins.



Le 12 mai 2023 s'est tenu le 6ème Bureau du Parlement de la Mer dans les locaux de la Société Nautique de Sète (SNS) du nouveau Pôle nautique du Môle Saint Louis à Sète.

La thématique principale de ce Bureau était le **Patrimoine Maritime régional** et plus particulièrement l'**appel à projets Nérée : le bilan des Nérée I et II et la présentation de Nérée III.**

A cette occasion étaient présents avec leurs équipages sur les appontements et le quai du Pôle Nautique, certains lauréats de Nérée II :

- **Le BIR HAKEIM** - barque catalane de 12 m, association Siloé-Le Grau du Roi.
- **Le RODOLPHE FOULQUIER** - barque de sauvetage à rames, association Marine et Tradition-Palavas.
- **L'EOLE** - barque catalane, association Les Voiles Latines de Bouzigues.
- **Le MIGUEL CALDENTY** (maquette) - Goélette, association Les Amis du Miguel Caldentey - Argeles - Port Vendres.

[Télécharger le bilan des appels à projets Nérée I et II \(application PDF, 690.6 ko\)](#)



Présentation de l'appel à projet Nérée III

L'appel à projet Nérée III permettra de maintenir et renforcer la préservation ainsi que la connaissance du patrimoine maritime régional qu'il soit mobilier (ex. : bateaux à gréement traditionnel de méditerranée, ex-voto, marines, photos, films et objets liés aux activités professionnelles, sociales et culturelles des gens de mer ; hors mobilier protégé Monuments historiques ou issu d'une collection publique) ou immatériel (ex. : expressions et traditions orales, pratiques sociales, rituels, événements festifs, savoir-faire...)

Objectifs de Nérée III :

- Soutenir les initiatives contribuant à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel maritime régional
- Permettre au patrimoine maritime régional de jouer pleinement son rôle de lien social et d'outil au service du mieux vivre ensemble en Occitanie
- Renforcer l'attractivité culturelle et touristique des activités liées au littoral régional au travers de son patrimoine culturel maritime
- Valoriser les partenariats des acteurs œuvrant dans le domaine du patrimoine maritime

**Informations sur l'appel à projet Nérée III
et candidatures en cliquant ici**

**Candidature exclusivement à partir du 12 JUIN 2023 et jusqu'au
15 SEPTEMBRE 2023 à 12H**

Afin de vous accompagner dans la constitution de votre dossier de candidature et poser vos questions, 3 réunions publiques sont organisées

- Mercredi 14 juin à 14h30, Maison régionale de la Mer à Sète, 1 quai Régy
- Jeudi 22 juin à 14h30, Maison régionale à Perpignan, Centre Delmon, 35 boulevard Saint Assisclé
- Mardi 27 juin à 14h30, Maison régionale à Narbonne, 1 bis boulevard maréchal Joffre

Hôtel de Région Toulouse
22, boulevard du Maréchal-Juin
31406 Toulouse Cedex 9



Hôtel de Région de Montpellier
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 02

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Région Occitanie.

Vos données sont recueillies et traitées par la Région Occitanie. Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous pouvez exercer vos droits de retrait de votre consentement, d'accès, rectification ou effacement des données. Vous pouvez accéder à plus de précision concernant le [traitement de vos données personnelles](#).

[Se désinscrire](#)